

 <p>COMMUNE DE Grazac 31190</p>	Compte-Rendu
	Conseil Municipal
	Séance du 31/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GRAZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur ZDAN Michel, Maire.

PRÉSENTS : M. ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean-Luc, Mme BRUNANCHON Annie, M. DEMESSANCE Christophe, Mme MESPLES Magali, M. NAYRAC Philippe, M. PARTINICO Jérémy, M. DA SILVA CORREA Manuel, Mme FLOURY Clara, Mme Sophie SAJDAK, M. STRAUS Christophe.

ABSENTS : M. GARRIGUES Jean-Luc, M. DAROLLES Cédric

SECRETAIRE : Madame SAJDAK Sophie

COMPTE RENDU :

1/ [Approbation compte rendu du conseil municipal du 26 avril 2024](#)

Manquant des éléments concernant le point 3 relatif au raccordement électrique d'un abri bus, monsieur le Maire souhaite reporter cette approbation au prochain conseil municipal.

2/ [Devis repas fête de la musique](#)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Collectivité organise comme chaque année la fête de la musique avec le repas offert à tous les administrés de la Commune. Pour cela, il a fait appel à deux restaurateurs qui ont répondu à savoir :

- LE MACAM'S à hauteur de 2051.00 € HT proposant 3 viandes et une salade composée
- Société GABRIEL (boucherie « Chez Nicolas ») à hauteur de 1824.64 € HT proposant 2 viandes et 3 salades.

Le Conseil Municipal approuve l'organisation de la fête de la musique et accepte le devis du restaurateur LE MACAM'S pour un montant de 2051.00 € HT – restaurateur de la Commune de Grazac.

3/ [Avenant n° 1 au contrat contrôle technique construction.](#)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2024-05 du 26 janvier 2024 concernant le choix d'un bureau d'étude pour mission contrôle technique pour les travaux de réhabilitation et extension maison de village. Le bureau ALPES CONTROLE (bureau d'étude précédemment choisi) propose de rajouter au contrat en cours la mission relative à la stabilité des ouvrages avoisinants suite à l'emplacement de la maison en travaux.

Pour cela, il propose un avenant n° 1 rajoutant cette mission à hauteur de 1950.00 € HT, de fait, le nouveau montant des honoraires à la mission de contrôle technique au total s'élève à 9050.00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents, approuve la mission complémentaire et accepte le devis pour un montant de 1950.00 € HT.

4/ [Projet d'acquisition d'une maison de village](#)

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une proposition de vente d'une maison de village située 10 place du Village à Grazac dont les références cadastrales sont n° A 458. La trésorerie n'autorisera pas la Collectivité à engager immédiatement dans un tel achat, monsieur le Maire propose de faire un courrier à madame la Présidente du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie pour un accompagnement comme la collectivité a pu en

bénéficiaire par la CAUE pour la maison de village mitoyenne à ce bien. Cet accompagnement financier permettrait de prendre le temps de la réflexion pour une élaboration constructive d'un projet (mise en place d'un petit commerce multiservice de type boulangerie ou épicerie).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à écrire à l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie pour un accompagnement financier pour l'achat de ce bien.

5/ Arrêté de mise en sécurité d'urgence – péril imminent parcelle A 489

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une partie d'un mur de la parcelle A 489 s'est effondré sur le chemin communal lieu-dit Bernardou. De fait, il a fait appel à un huissier pour établir le constat de ce bien qui est à l'abandon et présente un danger pour la sécurité publique.

Suite à ce constat, il informe qu'il a établi un arrêté de mise en sécurité d'urgence – péril imminent qu'il a envoyé au propriétaire de ce bien.

5/ Questions et informations diverses

- Préparation bureau de vote pour les élections européennes : 8h – 18h
- Préparation fête de la musique du vendredi 21 juin 2024
- Sondage programme transport
- Invitation réunion du SCOT le jeudi 13 juin à la salle des fêtes de Lagrâce Dieu
- Convention de stage de Mme DUPUY Marina du 12/08 au 14/08 et du 19/08 au 23/08

Séance levée à 22h30

LISTE EMARGEMENT

M. ZDAN Michel	M. LORRAIN Jean-Luc	Mme BRUNANCHON Annie
M. DEMESSANCE Christophe	Mme SAJDAK Sophie	M. DAROLLES Cédric
Mme MESPLES Magali	M. PARTINICO Jérémy	M. DA SILVA CORREIA Manuel
Mme FLOURY Clara	M. GARRIGUES Jean-Luc	M. NAYRAC Philippe
M. STRAUS Christophe		